

L'Éditorial

1. Vie de la Commune
2. Finances
3. Travaux et aménagements
4. Vie des associations

État CivilNaissances

**Ophélie & Agnès
MARTINERIE GRILLET**
le 26/07/2012

**Inacio OLIVEIRA
FERNANDO**

le 01/08/2012

Florian FILHON

le 03/09/2012

DécèsMadame

GAGEY Anne Ève
le 13/06/2012

Mariages

Le 21/07/2012 :

Mr. BRUNET Matthieu et

Melle CROUZET Aude

Le 04/08/2012 :

Mr. FRIQUET Sylvain et

Melle TAULAN Sandrine

Le 01/09/2012 :

Mr. BOUCHET Emmanuel

et Melle LESOT Aude

Parrainage civil

Le 23/06/2012 :

Lya, Tijana MOMIC

née le 7 janvier 2011

Commune de MICHERY

1, place de la Mairie

Tel: 03.86.96.35.05

Fax: 03.86.96. 48.20

mairie-michery2@wanadoo.fr

Lettre d'information

L'éditorial

Je souhaite apporter quelques précisions sur la mise en œuvre de la redevance incitative par la Communauté de Communes YONNE NORD. Avec beaucoup de retard, les camions de ramassage des ordures ménagères sont enfin équipés du matériel informatique qui permettra à chacun d'entre nous de recevoir une facture « à blanc » indiquant le nombre de sorties du bac « à couvercle gris » effectuées. Elle couvrira la période de Septembre à Décembre 2012, la facturation « effective » démarrant en Janvier 2013 sur la base du nombre de sorties qui vous a été spécifié : 18 pour un foyer de 1 ou 2 personnes, 21 pour un foyer de 3 personnes, 23 pour un foyer de 4 et 5 personnes et 26 pour un foyer de 6 personnes . Les régularisations financières qui en découleront seront reprises sur la facture de l'année 2014.

C'est un chantier important sur lequel notre Communauté de Communes a essayé les « plâtres » pour avoir voulu souscrire en priorité aux injonctions de l'État.

Mais, d'ores et déjà nous percevons les bienfaits d'un tri sélectif qui permet la réduction du volume des ordures ménagères ultimes faisant l'objet d'un enfouissement. Une réflexion est en cours sur le ramassage des journaux et papiers par le système de poubelles individuelles. Dans l'immédiat ces déchets font toujours l'objet d'un dépôt aux points d'apports volontaires.

Malgré la difficulté de cette évolution persévérons dans cette voie....laquelle est la seule à assurer l'avenir de notre planète.

Certes, nous constatons des comportements « incivils », mais ceux-ci sont pourchassés et disparaîtront avec le temps...Nous luttons tous dans ce sens.

Soyons donc des citoyens modèles.

Pour terminer, je vous informe du prochain recensement national qui aura lieu du 17 Janvier au 16 Février 2013. Des informations complémentaires vous parviendront en fin d'année 2012, sachant qu'il a un caractère obligatoire et qu'il s'imposera donc à chacun d'entre nous.

Le Maire, Francis Garnier.

1 - Vie de la Commune

A – DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- ◆ Un **contrat de maintenance** a été passé avec la Sté SCHILLER pour l'entretien de nos 3 défibrillateurs, positionnés à la Mairie, à l'École et chez les pompiers. Coût annuel 130€ HT par an et par appareil.
- ◆ **Une autorisation permanente de poursuites** a été donnée au Comptable public qui gère les recouvrements de la Commune de MICHERY pour la mise en œuvre de l'opposition à tiers détenteur sur les rémunérations, sur les prestations de la CAF et sur les comptes bancaires.
- ◆ Le Conseil Municipal a accepté de reprendre la **gestion du réseau d'eau reliant le Hameau de CHALOPIN à la ferme de CHALEMBERT** au prix de 3200€. En contrepartie de la reprise de ce réseau, géré jusqu'à présent par le syndicat mixte d'adduction d'eau potable SENS Nord Est, nous pourrions bénéficier d'un système de secours consistant à alimenter la Commune de MICHERY par le syndicat si l'eau que nous captions venait à manquer.
- ◆ **Les différentes régies de recettes** dont nous disposons ont été réorganisées à la demande du Comptable public. (Elles concernent la Cantine Garderie, les Fêtes et manifestations communales, la Bibliothèque, la Caisse des Écoles). La cantine Garderie nécessitera un cautionnement du Régisseur (Mme Marie Christine JOLLY) les recettes mensuelles dépassant le seuil de 2.500€. Une régie de dépenses est en cours de mise en place. Elle devrait permettre de faire face aux petites dépenses, sur



Un tarif dégressif de la cantine sera mis en place à compter du 1^{er} Octobre 2012

Heures d'ouverture de la Mairie :
lundi
de 14H30 à 18H30
mardi
de 9H00 à 12H00
jeudi
de 9H00 à 12H00
vendredi
de 14H30 à 17H30
samedi
de 9H00 à 12H00.

Heures d'ouverture de la Bibliothèque
mercredi
de 14h30 à 17h30
(Heure du conte pour les enfants 17H00)
Samedi
De 10h00 à 12h00

Commune de MICHERY
 1, place de la Mairie
 Tel: 03.86.96.35.05
 Fax: 03.86.96.48.20
 mairie-michery2@wanadoo.fr

1 - Vie de la Commune

sur justificatifs, que doit supporter la Commune à hauteur de 500 €.

- ◆ Un abattement de 10% de la valeur locative utilisée pour déterminer **la Taxe d'habitation a été voté en faveur des personnes handicapées.**
- ◆ Il a été accepté le changement de Comptable Public à compter du 1er Janvier 2012 qui dispense ses conseils à La Commune de MICHERY (budget et mandatements).
- ◆ **Des modifications aux statuts de la CCYN** permettant à celle-ci d'exercer des compétences qui n'étaient pas à priori de son ressort ont été acceptées, notamment :
 - la création d'une base de loisirs autour de l'étang de VINNEUF ;
 - les actions d'achats groupés ;
 - recevoir ou attribuer des fonds de concours afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.

Ces aménagements ne prendront effet qu'après ratification des Conseils Municipaux des 23 villages constituant la CCYN.

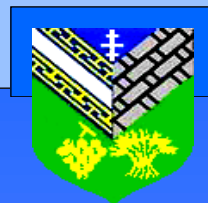
- ◆ Une parcelle de terre appartenant à la Commune de MICHERY pourrait **accueillir une antenne de télévision du groupe TF1.** Si cette opération voit le jour, elle rapporterait un loyer annuel de 30.000€. Cette antenne serait proche de celle appartenant au groupe TDF située sur le territoire de la Commune de GISY les NOBLES.
- ◆ **Nos enfants seront transportés aux piscines de PONT sur YONNE (maternelles) et SERBONNES (primaires)** par les cars SENONAIIS. Des conventions ont été conclues avec cette entreprise pour les prix ci-après : 65€ pour SERBONNES et 78€ pour PONT sur YONNE.
- ◆ **Un tarif dégressif de la cantine** sera mis en place à compter du 1^{er} Octobre 2012. Il est le suivant : 4,50€ pour le 1^{er} enfant, 4,20€ pour le 2^{ème} enfant, 4,00€ pour le 3^{ème} enfant de la fratrie, et les suivants. (Ce tarif est valable jusqu'au 31 Décembre 2012 et sera éventuellement revu pour l'année 2013 selon le prix que nous appliquera le fournisseur des repas).

B – AUTRES EVENEMENTS

- ◆ La **Bibliothèque de MICHERY** a présenté une exposition sur « LA CUISINE FRANCAISE » du 5 Mai au 2 Juin. Elle a été inaugurée en même temps que l'accueil des nouveaux arrivants par le Conseil Municipal, en présence des représentants des Associations.
- ◆ Le 1er Juillet, la Commune sponsorisait une après-midi dédiée au cyclisme. Le club « La Persévérante Cyclisme Pontoise » a apporté tout son savoir-faire pour assurer une parfaite réussite à ces courses. Les MÔMES de MICHERY ont participé avec un stand de ventes de boissons et de crêpes.
- ◆ Le 7 Juillet, la Commune a offert deux représentations du BUS THEATRE de l'YONNE en SCENE. (« 24 heures de la vie d'un homme ordinaire »).
- ◆ La retraite aux flambeaux du 13 Juillet, le repas et les jeux du 14 Juillet ont dû être annulés en raison du mauvais temps ; seul le bal s'est tenu à la Salle des Fêtes.
- ◆ La Bibliothèque municipale présente depuis le 24 Septembre, et jusqu'au 27 Octobre, une **exposition sur « LE CIRQUE ».**

2 — Finances / Budgets

- ◆ La modernisation de nos moyens de paiement débutera par la possibilité de régler nos factures d'eau via INTERNET. Nous développerons également la possibilité d'utiliser le TIP (Titre inter-bancaire de paiement) ainsi que le prélèvement automatique. Des conventions ont été signées dans ce sens avec la Trésorerie de PONT SUR YONNE.
- ◆ Différents emprunts ont été contractés par la Commune de MICHERY pour compléter le financement de la construction d'un réseau d'assainissement collectif dans le cœur du bourg principal. La CAISSE



2 — Finances / Budgets

D'ÉPARGNE de Bourgogne Franche Comté a accepté de nous prêter 1.100.000 € à 30 ans au taux de 5,42%. Le décalage entre la TVA payée (19,6%) et la TVA remboursée par l'État (15,48%) sera financé par la Commune de MICHERY au moyen d'un crédit moyen terme (5ans) de 100.000 € qui nous a été accordé par le CRÉDIT AGRICOLE de CHAMPAGNE/BOURGOGNE, au taux de 3,21%. Enfin, nous pourrions pallier les décalages éventuels entre la réception des subventions accordées par différents organismes (notamment, Agence de Bassin SEINE-NORMANDIE, Conseil Général) par l'utilisation d'un crédit de trésorerie équivalent au prêt principal consenti par le CREDIT AGRICOLE. Les deux premières années nous travaillerons avec un taux fixe de 2,53%. Ce crédit pourra être reconduit sur une nouvelle période de deux ans, le taux étant alors à renégocier.

- ◆ Une vente de « pins » à l'intérieur d'une forêt gérée par l'ONF pourrait nous rapporter environ 6 à 7.000€.
- ◆ La vente d'un terrain situé Chemin de Chaillot a été réalisée au mois de Juillet 2012 au prix de 11.670€.
- ◆ Un bail agricole portant sur une superficie de 2ha 98a 80ca a été renouvelé en faveur de l'exploitation de Monsieur Joël DELETTRE pour un loyer annuel de 328,08€.

3 — Travaux et aménagements

- ◆ Des marchés ont été approuvés pour la réalisation de travaux

consistant à créer une station d'épuration et un réseau public de collecte des eaux usées à l'intérieur des maisons (tout à l'égout). Ont été retenues :

- pour la station d'épuration : CSE pour un montant de 435.639,27€ HT ;
- pour une fraction du réseau (refoulement vers l'Yonne) : COLAS pour un montant de 384.000€ HT ;
- pour le réseau partie SUD : RCM pour un montant de 1.305.880€ HT ;
- pour le réseau partie NORD : CANO TP pour un montant de 963.588,10€ HT.
- ◆ Les travaux chez plus de 80% des particuliers seront réalisés par une entreprise choisie par la Mairie de MICHERY. Il s'agit de la société GIRARD MAITR'O qui potentiellement pourrait exécuter des travaux pour un montant évalué à 987.630€ HT.
- ◆ Une participation à la mise en place de la boîte de branchement sera demandée à chaque maison concernée à hauteur de 600€, payable en 3 ans.
La société GEBOA qui devait superviser les travaux de sécurisation du pont situé sur le chemin de halage, bordant l'Yonne dans le hameau de SIXTE, a été déchargée de cette mission, le pont appartenant intégralement à VNF (voies navigables de France) qui reprend à son compte la Maitrise d'œuvre et la réalisation des travaux à envisager.
- ◆ Si le temps le permet, les travaux d'aménagements de la Cour réservée aux classes maternelles auront lieu pendant la période des vacances scolaires de « la Toussaint. » (fin Octobre/Début Novembre).

4 — LA VIE DES ASSOCIATIONS

- ◆ Le repas offert par la Commune et le Comité des

Fêtes aux habitants âgés de 70 ans au cours de l'année 2012, aura lieu le 19 Janvier 2013. Une proposition de participation sera bientôt adressée aux personnes concernées ; celles qui ne pourront pas se rendre à cette invitation bénéficieront, comme les années passées, d'un colis de Noël.

Depuis notre dernière communication les événements ci-après ont eu lieu :

- ◆ L'Association Michery Échos Nature a fait sa bourse aux plantes le 6 Mai.
- ◆ Le 13 Mai, le Comité des Fêtes a organisé un vide grenier.
- ◆ Les 19 et 20 Mai, s'est tenue à la Salle des Fêtes l'exposition-vente de « Porcelaines » de l'Association Talents Partagés.

Bientôt la possibilité de payer vos factures d'eau via Internet

**Réalisation du réseau d'assainissement
La commune aura recours à l'emprunt**

Les travaux du réseau d'assainissement devraient débuter à la fin de l'année 2012

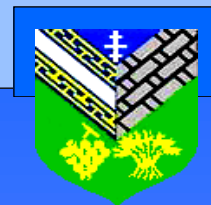
Commune de MICHERY

1, place de la Mairie

Tél : 03.86.96.35.05

Fax : 03.86.96.48.20

mairie-michery2@wanadoo.fr



4 — LA VIE DES ASSOCIATIONS

◆ Les 26 et 27 Mai, l'Association l'Éveil de la

Danse a présenté son spectacle annuel sur le thème des « Couleurs Olympiques ».

- ◆ L'Association Michery Echos Nature et La Marmite ont organisé une randonnée gastronomique autour de Chalopin, le 3 Juin.
- ◆ Le 23 Juin, l'École a présenté son spectacle de fin d'année suivi d'une kermesse organisée au cours de l'après midi par l'Association les Mômes de Michery. La traditionnelle Fête de la Saint Jean s'est déroulée dans la soirée, le Comité des Fêtes ayant pris le relais pour l'organisation de cet évènement accompagné d'un bal.
- ◆ Le 29 Juin, Les Mômes de Michery ont fait danser les enfants.
- ◆ Le 6 Juillet, les Amis du Village ont fait leur déjeuner d'été.
- ◆ Le 22 Juillet, les Pompiers de Michery et Les Mômes de Michery ont organisé un vide-greniers.
- ◆ Les 4 et 5 Août, Le Comité Saint-Laurent a réuni les Michelins à l'occasion de leur Fête annuelle. La manifestation inclue le trophée Guy IMBERT qui permet à de nombreuses équipes de Michery ou de l'extérieur de se mesurer le samedi soir dans un tournoi de pétanque.
- ◆ Les 15 et 16 Septembre, se sont déroulées les Journées du Patrimoine. L'Association Culturelle de Michery a organisé une exposition sur « Les cloches et les charpentes » de l'Eglise de Michery inscrite à l'inventaire des monuments historiques. LA COUR NOTRE DAME, dont la Chapelle est également classée monument historique, a fait des visites guidées de son site (avec Menhirs).

Les semaines qui viennent seront marquées par les évènements suivants :

- ◆ Le dimanche 7 Octobre, Les Amis du Village présentent à la Salle des Fêtes un spectacle de théâtre, sponsorisé par l'YONNE EN SCENE (émanation du Conseil Général de l'Yonne), « Le petit bal perdu ».
- ◆ Du 12 au 15 Octobre, les Associations Michery Echos Nature et La Marmite participent à la semaine du goût, en impliquant les élèves des classes de CM1 et CM2 (ils cueilleront des légumes le Vendredi et élaboreront des recettes le Lundi).
- ◆ Les 20 et 21 Octobre, l'Association Culturelle de Michery présentera son 30ème salon de peinture et de sculpture.
- ◆ Le 27 Octobre, l'Association Les Mômes de Michery organisera un tournoi de belote.
- ◆ Le 10 Novembre, c'est le Comité des Fêtes qui animera pour la seconde année un tournoi de poker.
- ◆ Le 17 Novembre, l'Association Michery Loisirs conviera les amateurs à une soirée « Beaujolais Nouveau ».
- ◆ Le 1^{er} Décembre, de nombreuses associations participeront à l'opération nationale « LE TELETHON ».
- ◆ Les 8 et 9 Décembre, se tiendra le « Marché de Noël » de l'Association Les Mômes de Michery.
- ◆ Le 16 Décembre, le Comité des Fêtes et la Commune de Michery orchestrent « LE NOEL DES ENFANTS ».
- ◆ Enfin, le 21 Décembre, l'Association Les Amis du Village fêtera la fin de l'année avec son traditionnel déjeuner de Noël.

**À venir à
la salle des fêtes**

**7 octobre
Théâtre : « le petit bal perdu »**

**12 au 15 octobre
Semaine du goût**

**20 & 21 octobre
Le 30^{ème} salon de
peinture et sculpture**

**27 octobre
Tournoi de
belotte**

Retrouvez les
délibérations du
Conseil Municipal
sur le site de
Michery:

[http://
www.michery.fr](http://www.michery.fr)

Commune de MICHERY

1, place de la Mairie

Tel: 03.86.96.35.05

Fax: 03.86.96. 48.20

mairie-michery2@wanadoo.fr